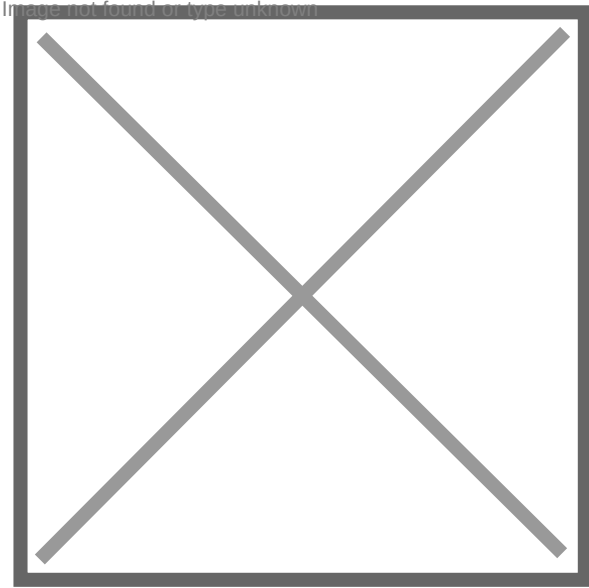




Parking cour copropriété

Par **Cellia**, le 30/09/2019 à 09:04

Bonjour
Nous venons d'acquérir une villa faisant partie d'une petite copropriété de 10 villas. Le lot comprend notre villa avec garage et place devant au 1018/10000. La copropriété est fermée par un portail et étant que nous avons tous 2 véhicules, tout le monde se gare, 2ème voiture devant chez lui, donc partie commune. Cependant, des copropriétaires en l'absence d'acquéreur de notre villa, durant plus d'un an, ont pris la mauvaise habitude de se garer devant chez nous, nous privant de cette 2ème place. Que peut-on faire étant donné que rien n'est précisé dans le règlement de copropriété. MERCI de vos précieuses réponses.

Par morobar, le 30/09/2019 à 09:07

Bonjour,rrnrnParties communes donc à personne en particulier et donc à tout le monde.rrnrnIl faut donc s'ouvrir du problème auprès des voisins.